


L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société



AXE 3 : Monographies empiriques : analyse d'expériences alternatives

Atelier 3.2 Innovations sociales dans les services à la personne et les services sociaux

► **Titre de la communication :**

Régimes d'innovation sociale et valorisation des savoirs citoyens ?
Expérimentations et trajectoires d'alternatives sociales autour d'un cluster culturel et d'une inclusion

► **Acronyme :**

[ETAS]

► **Auteur :**

Nadine SOUCHARD
(Collège Coopératif de Bretagne, chercheure associée au laboratoire ESO, Rennes)

**REGIMES D'INNOVATION SOCIALE
ET VALORISATION DES SAVOIRS CITOYENS ?
EXPERIMENTATIONS ET TRAJECTOIRES D'ALTERNATIVES SOCIALES
AUTOUR D'UN CLUSTER CULTUREL ET D'UNE @INCLUSION**

*Nadine Souchard (responsable de formation et de recherche au CCB
et chercheure-associée à l'UMR CNRS 6590 ESO Rennes)*

Colloque de Nancy du 7 et 8 juin-résumé

Cette communication prend appui sur une lecture de deux trajectoires d'innovations sociales qui peu ou prou promeuvent des alternatives sociales tout en interrogeant leur inscription plus ou moins durable dans le champ de la transformation sociale. Une telle ambition suppose au préalable de revenir sur la notion d'innovation sociale, sur sa mobilisation contemporaine souvent extensive dans le champ de l'économie sociale et solidaire et sur la façon dont certains chercheurs, plus particulièrement ceux du CRISES au Québec envisagent aujourd'hui la dialectique entre innovation sociale et changement social. Ces propos introductifs conduisent ensuite à proposer une approche comparative de ces expériences d'activation sociale dont les trajectoires donnent à voir la complexité et la diversité des significations sociologiques et politiques de la mobilisation d'acteurs de la société civile. C'est en effet moins à travers les productions que les processus que se nichent tant les innovations que les alternatives. Cette perspective analytique ouvre ainsi un champ de recherche soucieux d'articuler la compréhension des grammaires à celles des régimes des innovations sociales afin d'avancer vers une lecture conceptuelle plus affichée.

REGIMES D'INNOVATION SOCIALE

ET VALORISATION DES SAVOIRS CITOYENS ?

EXPERIMENTATIONS ET TRAJECTOIRES D'ALTERNATIVES SOCIALES

AUTOUR D'UN CLUSTER CULTUREL ET D'UNE @INCLUSION

Nadine Souchard (responsable de formation et de recherche au CCB

et chercheure-associée à l'UMR CNRS 6590 ESO Rennes)

Colloque de Nancy du 7 et 8 juin

Notre communication s'inscrit dans l'axe III du colloque qui se donne pour objectif de rendre visible et lisible des innovations sociales qui peu ou prou promeuvent des alternatives sociales tout en interrogeant leur inscription plus ou moins durable dans le champ de la transformation sociale. Une telle ambition suppose au préalable de revenir sur la notion d'innovation sociale, sur sa mobilisation contemporaine souvent extensive dans le champ de l'économie sociale et solidaire et sur la façon dont certains chercheurs, plus particulièrement ceux du CRISES au Québec envisagent aujourd'hui la dialectique entre innovation sociale et changement social. Ces propos introductifs nous conduiront ensuite à proposer une approche comparative de deux expériences que l'on peut considérer comme innovantes et dont les trajectoires donnent à voir la complexité et la diversité des significations sociologiques et politiques de la mobilisation d'acteurs de la société civile. C'est en effet moins à travers les productions que les processus que se nichent tant les innovations que les alternatives.

I-INNOVATIONS SOCIALES ET CHANGEMENT SOCIAL : CHANGER DE PARADIGMES POUR PENSER LES REGIMES

Etudier le lien entre innovation sociale et transformation sociale ne s'impose pas au vu de la littérature produite. Un double obstacle mérite d'être signalé lorsque l'on s'attache à cette question : le premier renvoie à l'univers ontologique associé à l'innovation sociale qui tend parfois à la confiner dans une approche en terme de production ; le second est sous-tendu par les grilles de lecture héritées du changement social qui, en privilégiant les dimensions structurelles, minimisent classiquement le rôle et la fonction des innovations sociales. Nous verrons que manifestement ces univers de sens gagnent à être aujourd'hui dépassés si l'on souhaite comprendre la dialectique contemporaine des innovations sociales et ouvrir un programme de recherche pertinent.

Sans vouloir ici faire l'exégèse de la notion d'innovation sociale, nous souhaitons non pas en donner une nième définition mais plutôt insister sur son caractère in-discipliné (elle est mobilisée au sein de différentes disciplines) et agrégatif (comment ses usages successifs conduisent à des sédimentations de sens et de significations qui parfois en compliquent la lecture) pour nous situer par rapport aux usages tant scientifiques que politiques de l'innovation sociale. L'article de synthèse proposée par J-M Fontan et ses collègues du CRISES dans un article paru dans la revue Géographie, économie et société (2004) nous permettra cet utile éclaircissement. En effet les auteurs y développent une analyse en trois temps pour insister sur les liens qui se sont construits entre les deux termes de notre réflexion, l'innovation, historiquement rattaché à l'univers technique et technologique, et le social. L'enrichissement notionnel croisé progressif des deux termes permet aux auteurs de distinguer trois conceptions de l'innovation sociale : elle renverrait d'abord aux enjeux de la socialisation de l'innovation technologique puis au nécessaire réencastrement du social et de

l'économique et enfin plus récemment ferait référence à des expérimentations sociales initiées et portées par la société civile. On le voit ici la référence à l'innovation sociale explore finalement un spectre de perspectives assez large qui peut aussi être source de confusions dans des approches comparatives. Si l'on peut à la suite de B. Latour (2006) y voir un risque d'appauvrissement de la réflexion sociologique (les multiples usages du social en venant à obscurcir ses significations), nous pouvons aussi y repérer, dans le cas présent, la marque d'amalgames parfois un peu rapides avec un champ de l'économie sociale et solidaire qui s'institutionnalise en s'appuyant sur la référence à des structures dont certaines seulement sont réellement novatrices (Richez-Battesti, Vallade, 2009). Or comme le soutient B. Latour, en lieu et en place de l'usage extensif du social, il s'avère nécessaire dans le cadre d'une réflexion scientifique de se défaire d'un accollement qui, lorsqu'il est trop systématisé, en dilue le sens et la signification. En l'occurrence dans nos travaux¹ deux usages du terme « social » sont suggérés. La notion d'innovation sociale a été forgée par distinction, voire opposition, aux appellations « innovation technologique » et « innovation organisationnelle » (Bonny, Giuliani, 2012) et vise donc une spécificité quand aux finalités, à savoir le « bien-être » ou le « mieux-être » des acteurs ou des populations, par opposition à la stricte plus value économique. Ainsi l'innovation sociale se définit-elle par son objet, par une conception d'intervention différente (Richez-Battesti, Vallade, 2009) et/ou par une combinaison d'innovations (processuelles, organisationnelles, technologiques, de produits...) lui donnant une valeur de fait social total (Klein, Harrison, 2007). Pour notre part nous nous sommes intéressée centralement à des expérimentations relevant de l'innovation sociale ainsi définie et qui s'inscrivent dans le domaine « social » au sens cette fois du travail social ou de l'intervention sociale, tout en faisant le constat que fréquemment d'autres sphères sont mobilisées.

Pour un certain nombre d'auteurs (Alter, 2003) (Fontan, 2007), plusieurs obstacles épistémologiques limitent classiquement l'articulation des approches de l'innovation sociale à celle du changement social. Ainsi pour Norbert Alter « *l'innovation sociale a peu de choses à voir avec la question du changement, le passage d'un état stable à un autre (car) elle représente une trajectoire incertaine...* » (p.2, 2003). J.M. Fontan insiste quant à lui sur la fonction marginale ou instrumentale accordée par les théoriciens du changement social aux innovations sociales du fait d'un accent privilégié aux facteurs structurels. C'est d'une certaine façon cette thèse que reprend B. Eme, insistant sur les formes d'autonomisation de la société civile dans la seconde modernité mais aussi leur éclatement : « *dans leur incapacité à construire des valeurs communes, ces expériences de la société civile se voient confrontées à la diffraction du sens de leurs actions dans de multiples récits locaux restreints et fragmentés entre savoirs et savoir-faire institutionnels, professionnels et bénévoles, comme s'ils ne faisaient que gérer en ordre dispersé la « misère du monde »* (2007, p.167). Aussi J.M Fontan propose-t-il d'ouvrir la réflexion du changement social en accordant « *une place importante aux déterminants dynamiques, c'est-à-dire aux actions individuelles et collectives initiées par des acteurs qui, volontairement ou non, agissent de façon transgressive ou défensive par rapport au cadre institutionnel qui les environne* ». Pour ce dernier la question de la reconnaissance et de l'usage social territorialisé des innovations sociales sont essentiels pour comprendre une possible dialectique entre changement et innovations : « *en accentuant les mouvements d'appropriation et de localisation, l'innovation atteint un niveau de signification sociale qui défie l'ordre établi tout en posant en toute légitimité l'enjeu de son intégration au monde de la norme* » (Fontan, 2007, p.408). Les chercheurs du CRISES insistent donc peu ou prou sur l'enjeu de proposer des grilles de lecture davantage expurgées de l'ontologie de l'innovation technologique qui ouvriraient ainsi un programme de recherche renouvelé sur une possible dialectique entre innovation et changement

¹ Nos réflexions s'inscrivent dans le cadre d'un programme de recherche La Fabrique du Social (LFS) soutenu par la région Bretagne (ASOCS, Appropriation SOciale des Sciences). Initié par le Collège Coopératif en Bretagne en partenariat avec les laboratoires universitaires de Rennes 2 (UMR ESO) et de Brest (l'ARS) et avec des acteurs associatifs (l'Association rennaise des centres sociaux) et la CRES (la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire), cette recherche s'inscrit clairement dans un projet de recherche partenariale. En cela, les propos développés s'ils n'engagent que l'auteur de ce texte, sont largement redevables de la réflexion collective.

social afin de mieux comprendre « comment les facteurs structurels, systémiques et de contingence agissent sur les processus radicaux d'innovation et sont influencés par eux » (p. 408). Une telle approche pointe donc l'enjeu d'articuler grammaires des innovations, c'est-à-dire d'éclairer de façon diachronique les combinaisons et arrangements, les logiques d'action et de production, dont nous savons qu'ils sont multiples et diversifiés, et régimes d'innovations sociales, c'est-à-dire d'essayer de comprendre, au-delà de la singularité des expérimentations, dans quelle dynamique sociale un peu plus large sont pris les acteurs. Cette référence à la notion de régimes d'innovation sociale constitue pour nous davantage un programme de recherche contemporain au sens où elle s'origine dans les travaux du CRISES et s'appuie centralement sur l'expérience québécoise d'intégration progressive de l'innovation sociale dans le fonctionnement de la société à partir d'une grille de lecture croisant évolution des modes d'engagement des acteurs, objets et recherche d'alternatives sociales (Levesque, 2007). Situante cette problématique dans une perspective socio-historique, B. Levesque suggère ainsi que les innovations sociales contemporaines seraient moins portées par des mouvements sociaux mais davantage par des acteurs de la société civile porteurs de micro-espaces publics de coopération qui préfigurent l'installation d'une société-providence en complément de l'Etat providence. C'est précisément le sens de cette juxtaposition et/ou articulation qui gagne à être interrogé. Si nous faisons volontiers l'hypothèse que, dans le cas français, cohabitent probablement différents régimes d'innovations sociales du fait d'une reconnaissance moins aboutie au sein du système institutionnel et politique, pour autant cette question d'articulations inédites avec l'Etat providence se trouve posée aussi bien en France qu'au Québec : doit-elle alors être interprétée à la suite des travaux de C. Jetté (2008), comme une activation vertueuse de la société ou bien faut-il agiter la thèse de l'instrumentalisation comme le suggère M. Hély (2009) qui suggère une substitution à moindre coût des postes de la fonction publique par des emplois et des activités bénévoles. L'enjeu d'articuler régimes et grammaires vise probablement non pas à trancher dans ce débat mais à essayer de donner une consistance conceptuelle plus affichée aux lectures de l'innovation sociale. L'approche comparative des trajectoires, processus et productions de deux innovations illustrera l'enjeu analytique de cette perspective.

II-TRAJECTOIRES, PROCESSUS ET PRODUCTIONS, DES SENTIERS D'INNOVATIONS SOCIALES ?

Alors que nous avons insisté précédemment sur l'enjeu de l'émancipation de l'ontologie associée à l'innovation technologique pour mieux saisir la spécificité des innovations sociales, le lecteur pourra être surpris de voir apparaître sous notre plume la référence aux sentiers d'innovation et au milieu novateur. Mais ce que nous entendons souligner par là ce sont au fond deux dimensions : l'une renvoie à la lecture des trajectoires des expérimentations sociales qu'il serait vain de réduire à un domaine ou une production spécifique tant il nous apparaît que ce sont les différentes dimensions organisationnelle, technique, économique, social, environnemental qui sont finalement imbriquées et qui sont mises au travail à travers la fabrique du social ; la seconde se réfère aux perspectives développées par les pionniers et fondateurs qui, au-delà de la dynamique du projet entendent ici ou ailleurs poursuivre cette quête citoyenne. Car quête citoyenne il y a dans ces recherches d'acteurs pour qui l'objet (l'insertion, l'inclusion numérique) s'inscrit dans un projet plus ambitieux d'expérimentation d'autres conceptions de l'action publique. Nombre d'auteurs insistent sur la référence à Schumpeter pour qualifier le désordre créateur des innovations. Les expériences de Défis et des Articulés manifestent en effet tout à la fois d'une volonté de créativité et symétriquement de bricolages et de tâtonnements.

La compréhension des deux innovations sociales retenues suppose donc dans un premier de temps de revenir sur leurs trajectoires et leurs grammaires. Nous verrons en effet que prises isolément un certain nombre d'expérimentations développées ne sont pas en soi novatrices mais que leur mise en relation et en cohérence au fil du temps leur donne précisément une ambition d'alternatives sociales.

II. 1 UNE PRAGMATIQUE DE L'ACTION AU CENTRE DES NOUVELLES FABRIQUES DU SOCIAL

Caractériser à partir du prisme des politiques sociales, les deux associations étudiées relèveraient peu ou prou du domaine de l'insertion sociale et/ou professionnelle. Or, si ces objets relèvent des préoccupations des pionniers, il faut précisément nous atteler aux mots et aux projets déroulés et sédimentés à travers de multiples expérimentations pour comprendre la visée réductrice et finalement inopérante de ces classements. A contrario les dynamiques sociales et politiques qui s'expriment donnent à voir en quoi de nouvelles conceptions de l'action publique dessinées par ces micro-espaces publics de coopération sont porteuses d'alternatives sociales et politiques. Prises dans un mouvement permanent, elles oscillent entre une pragmatique de l'action et un effort de théorisation sur le sens de leurs orientations. Il s'agit moins dans ce point d'envisager la question des savoirs citoyens que d'interroger la façon dont les acteurs pensent et interprètent les processus dans lesquels ils sont pris. Ainsi les pratiques développées par les acteurs se réfèrent centralement à une pragmatique de l'action qui, à l'instar de petits laboratoires de proximité, leur permet de développer des pratiques sociales novatrices dans la mesure où elles sont émancipées des postures et des référentiels de l'intervention sociale. Mais les acteurs sont aussi pris dans un mouvement qui les pousse à identifier ces dynamiques contributives à l'alternative sociale. En cela elles sont aussi amenées à une forme de théorisation de leurs actions.

Il nous faut en effet insister sur un premier point qui, a posteriori, nous paraît assez central : les dynamiques sociales initiées par les pionniers des Articulateurs et de Défis relèvent d'une volonté d'acteurs de la société civile d'apporter leur contribution à de nouvelles fabriques du social, c'est-à-dire à de nouvelles modalités de tisser du lien social sur des territoires de proximité tout en souhaitant rompre avec une conception de l'intervention sociale qui segmenterait les problèmes et au final ferait courir le risque d'une stigmatisation et/ou de l'abandon d'une fraction croissante des publics de l'action sociale. Cette vision et cette analyse des pionniers ressort donc d'une analyse critique et collective qui déborde l'objet de l'innovation sociale. Il apparaît finalement comme un possible terrain parmi d'autres d'expérimentations. Ces acteurs, loin d'être des militants encartés, fréquentent différentes scènes publiques et culturelles propices à l'échange et au développement de liens amicaux mais aussi à l'expression d'une forme de créativité.

Ainsi le directeur d'une fédération d'animation rurale du pays de Redon va-t-il s'appuyer d'abord sur l'expérimentation d'un chantier d'insertion autour d'un projet patrimonial (la construction d'une yole) pour, ensuite avec d'autres acteurs culturels, faire murir le projet d'un cluster culturel, c'est-à-dire d'une dynamique sociale et politique qui tente de réencaster sur un territoire logiques du social, de l'économie, de l'écologie en faisant le pari que la culture est un terreau assez favorable à ce type de démarche. Aussi la méthodologie d'accompagnement du chantier d'insertion, Lever de Rideau, favorise l'initiative individuelle au service du projet collectif et contribue à l'empowerment des personnes. Elle ne constitue cependant qu'une dimension d'une innovation sociale labellisée par l'Etat « cluster culturel » et qui s'appuie sur les principes de la mutualisation et la coopération pour stimuler des projets et l'entrepreneuriat dans le secteur de la culture. Dans le cas de Défis, le souhait de deux acteurs de Lanester de développer et de promouvoir des activités qui s'inscrivent dans des enjeux de société peu traités justifie leur rapprochement autour d'un projet centré sur la réduction de l'@inclusion. Les deux pionniers ont des compétences et un usage social important de la toile. Par ailleurs l'un d'entre eux a aussi accompagné un projet artistique « l'art s'emporte » dans le cadre d'une destruction-réhabilitation de tours et, au moment de notre rencontre, il projetait d'investir d'autres scènes culturelles locales susceptibles de favoriser l'activation sociale. Il convient ici de noter que le projet de travailler l'accompagnement aux usages sociaux du numérique auprès de ceux qui en sont a priori exclus tout en participant au recyclage d'ordinateurs usagers a été élaboré alors que par ailleurs leurs promoteurs affichaient le refus de s'inscrire dans une action sociale labellisée, chantier d'insertion ou animation de territoire CUCS par exemple, revendiquant précisément d'expérimenter dans leurs relations une autre conception de l'accompagnement. Face à différents

enjeux identifiés (réduire la fracture numérique, travailler dans le sens du développement durable, expérimenter d'autres modèles entrepreneuriaux) et à rebours de pratiques instituées, l'association s'est donc développée par tâtonnements et bricolages dans ces différents champs et tente aujourd'hui de faire reconnaître la plus value sociale de ces pratiques qui se situent à leur confluence.

Le rejet partagé par les deux associations d'une normativité organisationnelle mais aussi de postures professionnelles accusées d'alimenter un séparatisme social les a conduites à fonctionner comme de petits laboratoires sociaux. Dans ce cadre s'élaborent donc des postures, une rhétorique qui se veut libératrice pour eux et pour les personnes qu'ils accompagnent dans leurs projets, des outils, des objets techniques, une gouvernance associative et des principes éthiques. Ces dimensions, qui se construisent davantage dans la temporalité de pratique-action, signent au final l'ambition de l'alternative sociale revendiquée. Ainsi la découverte de postures de l'éducation populaire pour les uns, la mobilisation des ressorts créatifs de la culture pour d'autres, la volonté enfin d'une forme de transversalité et d'implication des usagers dans les orientations constituent des pratiques sociales qui si, elles ne sont pas novatrices en soi, s'intègrent néanmoins dans un projet clairement alternatif aux pratiques professionnelles d'interventions sociales.

Ainsi la prime expérience des salariés de Défis au sein d'un quartier, alors en cours de réhabilitation, les a convaincus de l'enjeu de développer des rapports de proximité avec un public qui reste hétérogène, dispersé et donc difficile à appréhender. Après des déconvenues liées à des publics assignés et/ou à des conventions, ils se sont forgés une représentation collective de leurs postures mais aussi de leurs différences avec des pratiques instituées qui ne parviennent plus toujours à lutter efficacement aujourd'hui contre les formes de relégations sociales. Aussi ont-ils cherché à multiplier les communications pour que aussi, à côté du « aller vers », des personnes viennent aussi désormais pousser la porte de leurs locaux. Leur insistance dans l'entretien collectif sur les enjeux du porte à porte dénote cependant avec les réalités des financements de l'accompagnement qui ressortent souvent de logiques formatives dont ils connaissent les écueils pour ces personnes. Aussi ils privilégient en parallèle des accompagnements dans des lieux qui se veulent plus ouverts, plus chaleureux (à domicile, dans les restaurants, dans leurs locaux...). Leur inscription dans l'espace public local est travaillée par les salariés mais aussi par les membres du conseil d'administration. Elle constitue un chantier de réflexion permanent tant elle s'enracine dans la conviction partagée que le dépassement d'un certain nombre de peurs peut être progressivement dissipé par une proximité forte avec les personnes. Elle est aussi associée de plus en plus explicitement à la volonté par ailleurs d'étoffer un réseau de bénévoles, clairement distinct du réseau de salariés. Leurs expériences donnent à voir et les confortent dans le constat de l'éloignement et de la mise à distance qui se sont parfois installés entre des professionnels de l'animation et de l'intervention sociale et des personnes fragilisées. A contrario, l'équipe de salariés rencontrée insiste sur les pratiques plus intuitives qu'ils ont développées et qui reposent davantage donc sur une sociabilité ordinaire. Elle leur semble plus à même de restaurer une forme de confiance en soi fortement fragilisée chez les personnes qu'ils côtoient.

La référence à la culture et à la créativité peut être considérée comme un substrat plus particulièrement palpable de l'innovation sociale dans le cas des Articulteurs. Il convient néanmoins de préciser que les fondateurs de Défis occupent, mobilisent assidûment aussi des scènes culturelles locales, et jouent ainsi sur des registres de convivialité et de créativité. Mais concernant les Articulteurs, la référence à la culture se décline à différents niveaux : pour les promoteurs de ce projet elle est une pratique sociale partagée sur un territoire ; elle est aussi le support aux projets qu'ils élaborent ; pour les personnes à accompagner, elle dynamise de façon singulière les parcours ; le côtoiement d'artistes, revendiquant une liberté de paroles et de positionnement, facilite en l'occurrence une forme de créativité dans les expérimentations sociales. Ainsi, la pratique de l'évènementiel est devenue une marque singulière de leurs engagements sur un territoire. La

capacité mobilisatrice est tout à la fois le signe et le symbole d'une démarche initiée par la société civile et émancipée du politique : « *L'évènementiel étant un lieu de vitrine et de dynamisme d'un pays dans lequel les acteurs du chantier deviennent ambassadeurs et trouvent une reconnaissance. Travailler avec une entrée culturelle, c'est aussi travailler sur des objets de fierté, car ce qu'on fait est beau et vu par tous* » (cité par A. Cogrel, p. 68, 2010).

La lecture des innovations sociales à travers le prisme du bien commun insiste souvent sur les emplois créés, voire les emplois induits ou les gisements d'emplois. Dans le cas des Articulés cette question est centrale dans la mesure où il s'agit bien de soutenir l'activité artistique tout en s'attaquant à la question du chômage par la mise en évidence de niches économiques. Nous voudrions cependant insister sur les limites de cette focale. Si la logique de reconnaissance renvoie souvent aux activités et emplois générés, les logiques d'action construisent une autre conception de l'action publique qui peine parfois à être audible. C'est pourtant bien sur ce double registre que les Articulés tentent de faire entendre leur voix pour promouvoir un nouveau paradigme de développement où économie, social, culture, environnement, éthique... ne sont pas des domaines séparés mais plutôt encadrés (Polanyi, 1983). Cette recherche d'alternatives s'est traduite jusqu'à une époque récente par une mise à distance avec les institutions et les collectivités territoriales, jugées prisonnières d'un modèle qui ne contient plus les processus d'exclusion sociale et peine à développer une autre pensée en terme de développement. Cette velléité de rupture se lit également dans l'usage d'une sémantique qui sciemment pose la question des rêves et des envies comme ressort principal à l'action et que l'on trouve formulés dans des néologismes comme le Réalisable, les Articulés, les Gesticulés.... Ce refus du conformisme de la pensée a pour toile de fond des pratiques de convivialité, de commensalité... qui accompagnent leurs débats.

Il convient également de prendre la mesure d'orientations technologiques des associations et des choix et des valeurs qui les soutiennent. Ainsi, concernant Défis, l'utilisation d'un système d'exploitations et de logiciels libre (Linux) relève certes d'un choix contraint (il fallait composer avec une faiblesse de financement) mais aussi d'une revendication d'autonomie à l'égard d'un marché informatique générateur d'exclusion technique (technicité du matériel pour non initiés), sociale (l'absence d'usages sociaux pour des personnes fragilisées accentue aujourd'hui les situations d'isolement) et économique (coût induit par l'achat, le remplacement, les logiciels, ...). Aussi les salariés, plus particulièrement chargés de questions techniques, ont développé une connaissance, souvent en dehors des circuits conventionnels de formation, des questions informatiques et ont affirmé des orientations technologiques compatibles avec les valeurs du projet associatif. Passionnés par les usages sociaux des TICE, certains salariés entretiennent une véritable veille stratégique pour anticiper sur l'évolution des matériels et les bouleversements qu'ils pourraient générer sur les pratiques sociales. Ils ont de ce fait travaillé, en proximité avec le public et ses demandes, à des adaptations qui facilitent un usage socialisé de l'outil informatique en mobilisant plus particulièrement des logiciels libres. Mais il ne s'agit pas seulement pour l'équipe de salariés et de bénévoles de favoriser l'accessibilité et la circulation sur la toile, il s'agit aussi peu ou prou par petites touches de faire prendre conscience aux personnes qui les sollicitent des orientations sociales, économiques, voire politiques des choix technologiques. De la même façon la réflexion sur le prêt (plutôt que la vente) et la maintenance font partie intégrante des propositions associatives. Il s'agit là encore de limiter des exclusions économiques indirectes par un système de prêt et de maintenance adapté. Aussi les ordinateurs reconditionnés sont le plus souvent prêtés ce qui assure les adhérents (l'adhésion à l'association est à ce jour la contrepartie du prêt informatique) d'une maintenance et permet de pérenniser une forme d'échange en prenant appui sur des conseils techniques pérennes.

Dès lors que l'on s'intéresse aux processus et non aux produits, les nouvelles fabriques du social peuvent apparaître marquées du sceau de l'amateurisme. Et il est vrai que les tâtonnements et bricolages, voire la redécouverte parfois de fondements de l'éducation populaire, tendent à

conforter ce regard. Pour autant il reste partiel et ne permet pas de comprendre le mouvement dans lequel sont prises les innovations sociales car « *ce mouvement est un désordre, il se définit par un déficit de régulation sociale. Ce qui permet alors plus ou moins aisément, et plus ou moins complètement, à l'ensemble de tenir est une sorte d'immense effort collectif et individuel pour tirer les leçons des expériences, pour les « réfléchir» (Alter, 2003)* ». Aussi la question de la mobilisation des savoirs citoyens doit-elle être pensée en étroite articulation avec l'émergence d'une forme de théorisation de l'action. L'expérience des Articulés paraît de ce point de vue particulièrement aboutie dans la mesure où la référence à la coopération et à des principes de mutualisation constitue tout à la fois un ressort à l'engagement, un principe d'action et une modalité de régulation des postures et projets des acteurs.

Le souci de transformation sociale dans ces deux projets sous tend manifestement les dynamiques d'innovation ; il ne se réduirait donc pas strictement, comme cela est encore trop souvent formulé, à la réponse mécanique à des besoins sociaux mal satisfaits mais relève d'aspirations sociales et politiques plus profondes. De fait c'est une autre conception de l'action publique qui nous paraît peu ou prou travaillée dans les dynamiques sociales qui jalonnent les trajectoires des innovations et les débordent en quelque sorte. Il s'agit davantage pour eux de créer un milieu (ou sentier) propice à des expérimentations. En cela, et à la suite de Norbert Alter (2003), nous pouvons qualifier leur trajectoire de mouvement permanent charriant désordre et créativité dans différents registres, on l'a vu, et qui autorisent (ou non d'ailleurs) des formes d'alternatives sociales. Ce nouveau régime d'innovation est analysé par différents auteurs comme une option de démocratisation dans un environnement institutionnel qui serait marqué par une forme d'hégémonie néo-libérale (Harrison et Klein, 2007). Il prend ici la forme de micro-espaces publics de coopération qui sont amenés, nous y reviendrons, à élargir leur cercle de débats et pose la question de la nature du changement social. Cette question de la démocratisation s'illustre en l'occurrence dans les modalités de délibération et d'orientation partagées (plus proche du collectif que d'une association adossée à un fonctionnement statutaire), dans la formalisation variable de principes de mutualisation et de coopération, comme les Articulés, dans l'implication recherchée des personnes qu'ils accompagnent.

II.2 DYNAMIQUES COLLECTIVES ET MOBILISATION DE SAVOIRS CITOYENS ?

A l'instar de l'innovation technologique, la question de la mobilisation de savoirs, d'un autre rapport à la connaissance sont souvent présentés comme centrales dans la dynamique des innovations sociales, voire encouragés comme dans le cadre du programme régional breton ASOCS , qui repose sur l'idée que l'hybridation des savoirs serait une source de mobilisation citoyenne. Outre le fait que l'hybridation continue de reposer sur une vision assez segmentée des savoirs, la nature des savoirs mobilisés reste assez peu explicitée : il est fait référence parfois aux niveaux d'étude de porteurs de projets, à une proximité avec la recherche mais finalement n'est pas prise réellement au sérieux l'hypothèse d'un tiers secteur scientifique, c'est à dire l'hypothèse de la production d'un savoir, non pas seulement initial ou extérieur mais construit dans et à travers les épreuves des processus de novation. Ainsi Paul R. Bélanger (2007) insiste sur une différence fondatrice selon lui de l'innovation sociale : contrairement à l'innovation technologique qui se développe d'abord en prenant appui sur des experts, des professionnels, l'innovation sociale est d'abord une forme d'activation de la société et c'est en ce sens que ce dernier souligne sa forte dimension inclusive « *car elle fait appel à tous et à toutes pour innover dans leurs champs d'activité respectif* ».

La question des savoirs citoyens est au cœur de l'analyse des dispositifs participatifs et, à la suite de Y. Sintomer(2008), nous pouvons effectivement identifier différents types de savoirs mobilisés : savoirs d'usage, savoir social, savoir professionnel et contre expertise, savoir politique. Mais cette distinction, si elle a le mérite de dépasser une vision simpliste et parfois instrumentalisée de la société civile dans les dispositifs participatifs, souligne surtout qu'il s'agit d'un continuum qui peut permettre une fluidification des rôles et des positions. Il conviendra donc de saisir finement ce que

sont ces savoirs en action dans de situations de productions d'innovations sociales qui, peu ou pro, ressortent de l'exercice d'une citoyenneté revendiquée. Issus en l'occurrence de micro-espaces publics de coopération, les savoirs constitués doivent aussi être examinés à l'aune de leur inscription collective. Ainsi H. Nez insiste sur la spécificité d'un savoir associatif qui n'est pas réductible à l'addition des savoirs individuels mais relève bien « *d'une combinaison de savoirs d'usage, de savoirs techniques et de savoirs militants mutualisés et mis en débat collectivement* » (2009). Il convient donc d'examiner plus particulièrement les types d'apprentissages collectifs générés par les trajectoires des innovations sociales et les compétences collectives marques, identités et plus value sociale. En l'occurrence nous retiendrons la place singulière de la réflexivité. Pour saisir la spécificité des savoirs associatifs mobilisés il convient donc d'opérer une forme de déconstruction : que nous disent les acteurs lorsqu'ils se réfèrent centralement à l'expérience, à une pragmatique de l'action alors que, dans les faits, la gamme des savoirs mobilisés est plus diversifiée ; ce sont les modalités de mises à l'épreuve qui orientent les savoirs, d'où l'accent singulier mis sur les savoirs impliqués ; les apprentissages collectifs nourrissent les dynamiques novatrices et alimentent une réflexivité qui apparaît au final comme le trait de fabrique des innovation sociales.

Dans les deux trajectoires, le métissage de la pensée et de l'action ne s'opèrent de façon similaire. Cela tient aux parcours et aux profils des pionniers mais aussi aux trajectoires des innovations. Soutenues par les programmes européens, les Articulateurs sont précocement mis au défi d'une forme de capitalisation, d'écriture et d'essaimage de leur réflexions alors que Défis doit négocier en permanence avec différentes collectivités territoriales pour que l'accompagnement aux usages sociaux qu'ils promeuvent ne soit pas réduit, pour les uns à un objectif de formation, pour les autres à un enjeu de recyclage d'ordinateurs usagers.

DES SAVOIRS IMPLIQUES AU RISQUE DU BROUILLAGE DES FIGURES

Dans le cadre de nos entretiens, les acteurs rencontrés mettent fréquemment l'accent sur la dimension pragmatique de leurs propositions, sur l'apport de l'intuition confrontée à des expérimentations qui alimentent une forme de réflexivité permanente sur leurs pratiques. Ils privilégient ainsi a priori des savoirs d'usages et des savoirs sociaux au sens où l'observation et la question des postures dans l'interaction décrivent in fine une dynamique d'apprentissage individuelle et collective. Cette référence à des savoirs qui repose davantage sur l'exercice d'une citoyenneté sociale ne signifie pas que d'autres types de savoirs ne sont pas impliqués dans les expérimentations, mais ils sont en quelque sorte contenus par cette exigence d'une posture en rupture avec celle des professionnels. Aussi les salariés, plus particulièrement chargés de questions techniques, ont développé une connaissance, souvent en dehors des circuits conventionnels de formation, des questions informatiques et ont affirmé des orientations technologiques compatibles avec les valeurs du projet associatif. Plus largement la recherche assez foisonnante de rapports, de réflexions, d'informations ou de forum au sein du conseil d'administration et de l'équipe structurent peu ou prou des connaissances, entrelacées à des convictions et des orientations d'actions, comme le décrit le président de Défis: « *L'expertise d'usage est très intéressante, des gens qui sont sur le terrain et qui font des choses concrètes. Moi j'aime bien la réflexion intellectuelle, la réflexion abstraite, par contre je ne suis pas un intellectuel, je ne suis pas un chercheur. Moi ce qui m'intéresse c'est de traduire et assez rapidement et pas trop de perte* ». La référence à des savoirs partagés, co-construits dans l'expérience s'est aussi traduite par des modalités de recrutement de salariés, ayant comme condition commune une expérience du chômage et par le souci de s'appuyer sur un réseau de bénévoles : « *l'approche qu'a une association comme la nôtre, c'est la double approche avec des bénévoles impliqués actifs engagés et du personnel salarié engagé et militant* ». Cette forme de mobilisation, qui vise à favoriser des postures citoyennes en lieu et en place d'une normativité des positions et des rôles, n'est pas sans difficultés et certains passages du bénévolat vers le salariat ont du aussi faire l'objet de réajustements. D'ailleurs la professionnalisation de l'équipe est de plus en plus perceptible et l'un des enjeux contemporains consiste précisément à trouver de nouvelles modalités pour drainer et former de nouveaux bénévoles et amplifier le travail de terrain afin

d'avancer vers cette activation de la société civile que l'association souhaite promouvoir au risque précisément d'un brouillage des figures.

Les acteurs se construisent donc une compétence collective qui puise pour partie dans l'expérience partagée d'interactions et de situations. En l'occurrence concernant Défis ce mouvement touche les salariés, bénévoles et membre du conseil d'administration. Leur inscription territoriale est donc tout à la fois une ressource singulière, un savoir pratique collectif mais aussi une modalité de réajustement permanent. En cela elle nourrit une forme de réflexivité mais qui est plus particulièrement saillante dans l'exemple des Articulteurs sur lequel nous allons revenir maintenant.

LA REFLEXIVITE AU CŒUR DE LA FABRIQUE DU SOCIAL

Des personnes issues de l'animation, du spectacle vivant et de la musique en s'appuyant sur des registres expérientiels variés ont, dans le cas des Articulteurs, progressivement constitué un savoir associatif, tel que défini par H. Nez, c'est-à-dire « *comme une combinaison de savoirs d'usage, de savoirs techniques et de savoirs militants mutualisés et mis en débat collectivement* » (2009). Ainsi les intuitions de quelques pionniers marqués par des expériences lilloises (insertion par la culture), ont été confortées ou amendées à travers différentes expérimentations et se sont muées en savoirs expérientiels. Différents supports méthodologiques et outils de régulation sociale ont été par la suite élaborés, confortés par les remarques et réflexions d'experts impliqués dans cette dynamique sociale. Ce métissage des savoirs est possible parce que s'installe en parallèle un processus de capitalisation et de réflexivité sur les pratiques sociales, qui est devenu en quelque sorte la plus value sociale des Articulteurs. Il paraît assez difficile rétrospectivement de démêler la nature des savoirs qui mêlent différents registres (savoirs d'usage, savoirs professionnels, savoirs militants) et sont stimulés par des processus d'apprentissage collectif qui permettent le développement d'une « compétence de réseaux » (Nez, 2009) : d'abord centré sur le noyau dur des pionniers et étendu sur la période contemporaine à des formes réticulaires plus complexes car l'association dans son travail de construction et de consolidation de savoirs associatifs s'appuie aussi sur des réseaux universitaires, experts et expérientiels qu'elle a progressivement constitués au fil des programmes européens. Conscients que l'innovation suppose aussi de maintenir une certaine tension entre une professionnalisation des savoirs (et le risque de fermeture des référentiels qui en découlerait) et une dynamique de créativité, l'association tente de continuer à se prévaloir du ressort de l'intuition et des affects pour poursuivre sa démarche. En cela la référence à l'univers onirique de la culture renforce ce que l'on pourrait appeler sa dimension capacitaire : elle libère de la créativité, de l'émotion et, à travers des événementiels, contribue à forger des collectifs d'appartenance. Un des objectifs permanent c'est donc de jouer sur ces dimensions de la culture pour désinhiber, provoquer de l'énergie créatrice y compris hors du secteur culturel.

Des liens ont été établis assez précocement et poursuivis avec le monde de la recherche, que ce soit via les trajectoires individuelles de pionniers (au Collège Coopératif) ou via des échanges avec des chercheurs comme appuis, capitalisation et réflexivité autour des projets développés. Ils ne relèvent pas réellement de relations partenariales telles qu'elles sont fréquemment décrites et désormais promues dans les politiques publiques mais privilégient l'engagement personnel de chercheurs qui s'engagent davantage dans une recherche collaborative. Les chercheurs sollicités (mais c'est aussi vrai des experts) sont de fait déjà dans des postures de médiation entre recherche et société civile dans le souci précisément d'éviter les épreuves d'identités et de légitimité induites dans les partenariats (Audoux, 2011). En cela ils développent une recherche impliquée car, s'ils maintiennent une nécessaire distance pour que s'opère une objectivation (ils ne sont pas engagés), ils ne sont pas pour autant dégagés de ce type de projets qu'ils estiment potentiellement porteurs ou annonciateurs de transformations sociales (Callon, 1999). Aussi les voies qu'empruntent ces acteurs de la société civile pour faire émerger et expérimenter leurs projets sont particulièrement intéressantes à mettre en évidence. Elles dessinent en effet des espaces de confrontation régulier entre praxis et théorie qui initient les acteurs à une forme de réflexivité : d'abord expérimenter de façon balbutiante, elle devient ensuite un des piliers de l'innovation sociale. De fait les postures de coopération qui s'établissent entre experts, chercheurs et les promoteurs de l'innovation conduisent

progressivement à l'intériorisation de cette ressource dans le fonctionnement même des Articulateurs. Des experts, des chercheurs sont ainsi convoqués régulièrement pour outiller la réflexivité des acteurs et/ou mettre en débat des grilles de lecture des dynamiques dans lesquelles sont pris les acteurs. Dans la revendication des Articulateurs d'être identifiés et reconnus pour leur « ingénierie territoriale », cette réflexivité, souvent identifiée comme propre à la posture scientifique, devient un principe méthodologique « *Il y a à la fois une action qui se développe et un espace de réflexivité pensé et au cœur de l'action. On marche et en même temps on se regarde marcher (...) Et ça c'est dans le même dispositif, ce n'est pas un extérieur qui regarde la machine avancer, c'est un espace de réflexivité qu'on aimerait consolider à l'intérieur du dispositif avec des espaces temps qui sont proposés. Il y a des journées entières, l'AG permanente où tous les membres sont là. (...). C'est un peu l'idée d'avoir un laboratoire à l'intérieur du système d'action* » (animateur). L'analogie avec le laboratoire est particulièrement stimulante : l'enjeu consiste bien à essayer d'introduire une forme de réflexivité sur le sens des actions proposées, le principal moteur et source d'engagements des acteurs restant la créativité comme le résume cette formule de M. Felez lorsqu'il en appelle à « *l'université du rêve* ».

Pour cette raison, parce que l'innovation sociale a ce sceau collectif et souvent associatif, parce qu'elle se positionne dans une mise à distance à l'égard de formes instituées n'hésitant pas à revendiquer la vertu créatrice du désordre, elle nourrit et se nourrit de la réflexivité singulière du groupe en action : « *même si elle se traduit par des pratiques quotidiennes d'élaboration de services, elle n'est pas seulement résolution de problèmes dans une perspective d'analyse stratégique, ni réductible à une analyse politique de lutte pour la représentativité, elle assume ses propres logiques d'action, relativement autonome et se présente aussi comme une résistance, aspiration et projet* » (Bélanger, 2007). Aussi cette question de la réflexivité, loin de paraître exclusivement suscitée par une possible proximité avec le monde de la recherche, gagne à être examinée comme un moteur singulier de la créativité dans les innovations sociales.

II.3 ELARGISSEMENT DES CERCLES DE DEBAT ET ALTERNATIVES SOCIALES

L'inscription territoriale des innovations sociales ne se réduit pas à l'assouvissement de besoins sociaux mal couverts. Cette approche purement utilitariste à laquelle est parfois réduite la lecture des innovations ne permet pas de saisir ce qui se cherche de singulier dans une pragmatique de l'action qui privilégie la proximité et l'engagement des individus. Trait de la modernité, cette posture, source de tâtonnements, de bricolages, voire d'errements, constitue pourtant la toile de fond des innovations sociales. Les modalités contemporaines de financement de l'innovation sociale conduisent de fait leurs promoteurs à composer avec des niveaux multi-scalaires, sésames et contraintes de leur reconnaissance. Comment alors arbitrent-ils entre d'éventuelles propositions d'institutionnalisation (qui signent d'une certaine façon la reconnaissance de l'innovation) et la poursuite d'une dynamique créatrice à laquelle aspirent les pionniers? La question de l'essaimage pose ainsi souvent tout à la fois la question de l'élargissement de leurs cercles de débat mais également du changement social.

LES ARTICULTEURS : CONSOLIDER DES RESEAUX DE L'ALTERNATIVE ET INVENTER UN MODELE ECONOMIQUE

Les Articulateurs sont issus de projets et réflexions développés dans le cadre de programmes européens (2004-2009) qui ont soutenu et amplifié la démarche des acteurs locaux. Rappelons que l'on est ainsi passé d'une initiative qui se cristallise autour d'un chantier d'insertion, centré sur des projets artistiques, à la dynamisation d'un tissu socio-économique dans le champ de la culture reconnu désormais comme cluster culturel. Les moyens dévolus à ces programmes ont permis un foisonnant de projets, des réflexions méthodologiques, éthiques et une capitalisation. Aussi la création des Articulateurs en 2009 repose sur l'idée que pour consolider et approfondir cet « écosystème local », il y a nécessité d'animer et d'outiller la réflexion des acteurs locaux, ce qui passe par la reconnaissance et le financement d'une ingénierie territoriale. Or jusqu'à présent les

élus et les institutions du pays de Redon sont restés assez attentistes à l'égard d'une démarche revendiquant une conception différente de l'action publique et éloignée de toute validation politique locale. L'enjeu du financement de la structure ressort comme déterminant sur la période qui s'ouvre et annonce a contrario la recherche de nouvelles alliances tant avec les élus qu'avec des entreprises privées et des institutions.

La création d'une fondation est une des pistes de travail dégagées et se traduit par des prises de contacts avec des entreprises structurantes pour l'économie du pays, comme Yves Rocher. Ces nouveaux liens qui se dessinent avec le monde marchand ne sont pas sans provoquer des états d'âmes pour les pionniers engagés dans des réflexions militantes. Parallèlement la lisibilité croissante de la démarche des Articulés conduit aussi à des sollicitations d'entreprises du secteur privé, alors que s'amorce en leur sein un débat sur la responsabilité sociale (mais aussi éthique, environnementale) des entreprises. Ces nouveaux liens, aujourd'hui envisagés avec les collectivités territoriales et les entreprises privées, sont désormais possibles car les Articulés peuvent se présenter auréolées de la labellisation étatique de « cluster » mais aussi et surtout parce qu'il y a eu en amont et en parallèle tout un travail de définition et de consolidation sur l'éthique et le sens de la dynamique coopérative. Ce n'est d'ailleurs pas un chantier qui est considéré par les membres des Articulés comme achevé mais au contraire une dimension centrale qu'il faut constamment remettre au travail. Cette réflexion a été et reste accompagnée à l'occasion de séminaires par un cabinet de philosophes Magis. Cette tension entre marginalité/innovation et institué/convenu est perçue comme un schéma d'opposition permanent à travailler pour conforter la dynamique engagée. La coopération et la mutualisation sont ainsi des références centrales de la démarche d'animation du cluster qui se trouvent déclinées dans une charte. Les éléments de leurs débats, devenus progressivement un socle de valeurs et de références peu ou prou stabilisées dans des écrits avec des critères de sélection de projets, permettent aux membres fondateurs d'envisager de nouveaux positionnements sur le territoire et une confrontation avec des sphères qu'ils avaient pour l'instant largement contournées. Par ailleurs les Articulés, qui ont publicisé leurs actions et réflexions à travers des documents et des manifestations, sont sollicités par de nouveaux acteurs, séduits par le modèle promu, et qui s'interrogent sur la place qu'ils pourraient y prendre demain. Comme pour d'autres initiatives, se trouve posée en parallèle une double question, celle de l'essaimage et celle de l'ouverture à de nouveaux membres du cercle d'acteurs des Articulés qui promeuvent et forment aujourd'hui par exemple des compagnies d'autres régions à leur démarche. Il convient ainsi de noter que les programmes européens, qui obligent à un travail de mise en réseau, ont supposé d'identifier des expériences proches, voire des réseaux qui relaient le même objectif d'alternative sociale, comme a pu l'illustrer le colloque co-organisé par les Articulés et l'UFISC en mai 2011².

DEFIS : STABILISER L'ALTERNATIVE ET CONSTITUER SES RESEAUX

L'association Défis a connu un développement assez rapide car, symétriquement, la question de l'accès aux usages sociaux de la toile et le recyclage des ordinateurs ressortent d'une actualité sociale, économique et environnementale sans que ces deux enjeux soient toujours très clairement reliés dans les politiques publiques qui peinent à soutenir une forme de transversalité. La dynamique novatrice, qui n'est pas totalement stabilisée, a été ainsi stimulée par des soutiens financiers qui privilégient les projets au détriment du fonctionnement. De fait s'ils sont structurants pour la pérennité financière de l'association, ils ont contraint ses membres à penser son développement dans des temporalités variées et à des niveaux multi-scalaires, ce qui complique la cohérence du projet associatif.

² Colloque du 30 et 31 mai 2011, « Culture et développement territorial : osons l'innovation et la solidarité ». L'UFISC, union fédérale d'intervention des structures culturelles, regroupe 15 organisations professionnelles du secteur des arts et de la culture. Ses membres se retrouvent autour de valeurs fondamentales telles que la défense de la diversité artistique et culturelle, de la coopération et de l'initiative citoyenne à buts autres que lucratifs, et se reconnaissent plus globalement dans l'économie sociale et solidaire.

Ainsi le temps des expérimentations développées par l'équipe de Défis paraît difficilement compatible avec les logiques de financement à court terme des projets. Il s'avère par exemple difficile de travailler à la mobilisation de populations qui sont parfois dans des parcours, si ce n'est de rupture du moins de mise à distance à l'égard des institutions du social, avec pour épée de Damoclès des financements de courte durée, soumis à des logiques évaluatives manifestement peu appropriées. Ce constat est récurrent dans les collectifs d'acteurs novateurs. Il contraint les salariés à des bricolages permanents pour qu'en creux des dispositifs financés (la formation, l'accès à l'emploi...), l'innovation puisse progressivement faire ses preuves. Ainsi un récent projet à l'échelle départementale d'accompagnement de familles aux usages sociaux des TICE (soutenus par la CAF et pôle emploi) contraint l'association à trouver et à former dans des délais extrêmement courts des bénévoles pour amplifier leurs propositions sur le territoire. Or il convient de rappeler que l'inscription territoriale de l'association et de ses membres se justifie parce qu'elle permet de s'ancrer dans la proximité, au plus près du vécu des personnes, en limitant l'édification de barrières physiques ou symboliques.

La cohésion de ces collectifs d'acteurs est donc parfois bousculée par la nécessité, pour certains membres, de composer en parallèle avec des niveaux multi-scalaires. C'est ce qu'illustre le projet Ordi Solidaire Bretagne, considéré parfois par certains membres comme satellite, mais qui est aussi susceptible de favoriser l'installation d'un réseau alternatif comme le suggère l'ambition affichée de « développer la filière bretonne de reconditionnement des ordinateurs libres et solidaires ». Cette situation nourrit au sein de l'association Défis Numériques des interrogations sur la pertinence par exemple de l'ouverture à terme d'un second cercle d'adhérents composé d'associations ou de structures qui, sur d'autres lieux, sont amenés à envisager les modalités de la mise à disposition d'ordinateurs reconditionnés auprès de publics en attente d'accompagnement. Alors que l'association est encore d'une certaine façon dans une phase d'expérimentations à l'échelle locale, elle est donc conduite à s'exporter très rapidement à d'autres échelles alors qu'elle n'est pas encore totalement stabilisée dans ses pratiques sociales et sa gouvernance associative (place des adhérents, places des bénévoles...). Ainsi, par exemple, elle souhaiterait aujourd'hui être en mesure d'appréhender moins intuitivement les effets produits par l'accompagnement aux usages sociaux des TICE. Dans cette perspective elle a d'ailleurs sollicité une équipe de recherche Marsouins de l'université de Rennes 2 pour initier ce chantier. Les acteurs sont ainsi contraints à des bricolages et des acrobaties budgétaires permanentes pour tenter de pérenniser l'association tout en préservant son socle de valeurs et ses orientations. Cette tension entre novation et incertitude constitue un point de vulnérabilité que le collectif d'acteurs est conduit à mettre en débat régulièrement.

CONCLUSION : RENFORCEMENT DES MAILLES DE L'ETAT PROVIDENCE OU NOUVEAU REGIME D'INNOVATION SOCIALE ?

Les deux innovations sociales présentées ont été très rapidement confrontées à leur pérennisation et dessinent finalement deux possibles trajectoires aux alternatives sociales qu'elles incarnent nous permettant ainsi de revenir sur une lecture différenciée des régimes d'innovation sociale.

Ainsi concernant Défis, sa possible inscription comme nouvelle maille associative de l'Etat providence dessinerait la voie d'un régime de complémentarité en référence donc à une société providence articulée à un Etat providence plus lâche dans ses interventions et moins à même d'être garent sur le territoire d'une forme de cohésion sociale. Si la recherche d'une alternative sociale qui anime les membres du conseil d'administration et les salariés est assez fortement revendiquée, pour autant les partenariats qui se nouent sur la période contemporaine avec des institutions ne vont-ils pas déplacer le positionnement de l'association : non plus dans une fonction de société providence, c'est-à-dire de micro espaces publics de coopération assumant une forme de résistance dans et par le projet (Levêque, 2007) mais dans un rôle de plus en plus de complémentarité aux institutions qui peinent à intégrer à leurs missions d'accompagnement des publics celle pourtant désormais centrale des usages sociaux des TICE ? La structuration d'un pôle de l'ESS sur le pays de Lorient, l'initiation d'un agenda 21, la volonté d'institutions d'être aussi fer de lance de nouvelles conceptions de

l'action publique (comme semble l'illustrer le projet d'innovation institutionnelle de l'observatoire de la jeunesse, soutenue par la direction de la politique jeunesse sur Ploemeur) donnent à voir aussi l'enjeu d'élargir l'angle de vision de l'innovation sociale afin de saisir comment des innovations sociales peuvent ou non reconfigurer les politiques publiques locales.

A contrario, la velléité des Articulteurs, non pas de composer avec les institutions et les collectivités territoriales, mais d'ancrer leur positionnement singulier dans un jeu d'alliances réticulaires susceptibles de mettre au cœur de la dynamique d'innovation l'espace de réflexivité et de mutualisation devenu la marque de fabrique du social des Articulteurs, suggère leur inscription durable dans un régime de rupture où la question de la créativité reste et demeure le moteur essentiel de l'engagement des acteurs. Il n'en reste pas moins qu'ils sont amenés, en l'absence de financement étatique ad hoc, à envisager aujourd'hui une composition avec d'autres acteurs économiques du territoire qui peut fragiliser leur positionnement singulier mais aussi, par l'installation progressive de relations de confiance, bouleverser les dynamiques territoriales locales. La question des liens au territoire ressort essentiellement dans les premiers temps d'un enjeu fort d'activation du lien social porté par des acteurs de la société civile qui développe une connaissance ordinaire des problématiques sociales locales. A contrario les liens avec les collectivités territoriales et les institutions locales sont souvent compliqués par la singularité de leur posture et l'absence de transversalité des politiques publiques, d'autant que ces micro-espaces publics de coopération ne sont pas clairement inscrits dans des mouvements sociaux et politiques locaux. La faiblesse de la reconnaissance politique et publique locale conduit donc à une forme d'émancipation du territoire via l'activation de réseaux sociaux. Pour autant, il serait hâtif de conclure à l'absence de dynamiques territoriales induites. A contrario, il nous apparaît que de façon complémentaire à l'approche développée par X. Itçaina³(2010), se cherche aussi une forme de territorialité aux nouveaux régimes de l'innovation sociale autour de la définition collective de problèmes publics. Mais alors que ce dernier insiste davantage sur le rôle de la culture locale façonnée par l'historicité des territoires, nous souhaitons davantage insister sur la référence à la créativité comme ressort à l'action et à la réflexivité.

Bibliographie

- Alter N., 2003, *L'innovation ordinaire*, Puf, Quadrige.
- Audoux C., Gilet A., 2011, "Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction", *Revue Interventions économiques*.
- Cogrel A., 2010, *Révélation de ressources territoriales et actions culturelles. Le cas de la grappe d'entreprises les Articulteurs sur le territoire du pays de Redon et Vilaine*, mémoire de DRT Aménagement et développement territorial, Grenoble.
- Bélanger P.R., 2007, «L'innovation sociale et ses acteurs : innovations sociales et rapports sociaux» in Klein J.L., Harrison D., *L'innovation sociale. Emergence et effets sur la transformation des sociétés*, Presses de l'université du Québec, p.413-424.
- Bellemare G., Klein, 2011, J.L., *Innovation sociale et territoire. Convergences théoriques et pratiques*, Presses de l'université du Québec.
- Bonny Y., Giuliani F., 2012, «Configurations et trajectoires de l'innovation institutionnelle. Une introduction», *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* [En ligne], mis en ligne le 27 mars 2012, URL : <http://socio-logos.revues.org/2636>.

³ En effet ce dernier dans ces travaux mobilise surtout la notion de régimes territoriaux pour penser ensemble le territoire, les systèmes productifs et la culture. Il cherche à mettre plus particulièrement à mettre en évidence les conditions de la construction de la confiance, les modalités de la régulation politique territoriale et la définition des problèmes publics (2010).

- Eme B, 2007, « Gouvernance territoriale, puissance publique et société civile, in Klein J.L., Harrison D., L'innovation sociale. Emergence et effets sur la transformation des sociétés, Presses de l'université du Québec, p.151-171
- Fontan J.P et alii, « Innovation et société : pour élargir l'analyse des effets territoriaux de l'innovation », Géographie, économie, société, n°2-Vol.6 p.115-128.
- Fontan J.P., 2007, «Innovation et changement social», in Klein J.L., Harrison D., L'innovation sociale. Emergence et effets sur la transformation des sociétés, Presses de l'université du Québec, p.405-412.
- Itçaina X., 2010, « Les régimes territoriaux de l'économie sociale et solidaire : le cas du pays basque français », Géographie, économie et société, -vol.12, p.71-87.
- Jetté C., 2008, Les organismes communautaires et la transformation de l'Etat-providence. Trois décennies de co-construction des politiques publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux, Presses de l'Université du Québec.
- Hely M., 2009, Les métamorphoses du monde associatif, PUF, col. Le lien, social.
- Klein J.L., Harrison D., 2007, L'innovation sociale. Emergence et effets sur la transformation des sociétés, Presses de l'université du Québec.
- Latour B, 2006, Changer de société- Refaire de la sociologie, Paris, La Découverte.
- Levêque B., 2007, «L'innovation dans le développement économique et le développement local», in Klein J.L., Harrison D., L'innovation sociale. Emergence et effets sur la transformation des sociétés, Presses de l'université du Québec, p.43-70.
- Nez H., 2009, «La mobilisation des savoirs citoyens dans les dispositifs d'urbanisme participatif », texte produit à l'occasion des premières journées doctorales sur la participation du public et la démocratie participative, ENS-LSH, 27-28 novembre, <http://participation-et-democratie.fr/fr/system/files/03H%C3%A9lo%C3%AFse%20Nez.pdf>.
- Polanyi K, 1983 (1944), La Grande Transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps, Gallimard.
- Sintomer Y., 2003-3, « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », Presses de Sciences PO, n31, p115-133.
- Richez-Battesti N., Vallade D., (2009/2), « Economie sociale et solidaire et innovation sociale : premières observations sur un incubateur dédié en Languedoc Roussillon », Innovations, De Boeck université, n°30, p.41 à 69.